

Maître Jean LECAT, CABINET BLB-AVOCATS
BERAUD-LECAT-BONSERGENT SENA
Avocats
2 Avenue Jean Monnet
07200 AUBENAS

Me Dominique FLEURIOT
Avocat
21 Côte des Chapeliers – 26000 VALENCE
fleuriot.d@wanadoo.fr
<https://avocats.dominique-fleuriot.fr>

VENTE
Aux enchères publiques
Au plus offrant et dernier enchérisseur
A l'audience publique des criées du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS siégeant
dite ville, au Palais de Justice, 10 Cours du Palais à 07000 PRIVAS

**La vente porte sur cinq appartements situés 5 Rue du Docteur Cadet à
07300 TOURNON SUR RHONE en cinq lots**

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 FÉVRIER 2026 À 10 H

A la requête de la **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 605 520 071, dont le siège social est sis 4, boulevard Eugène Deruelle à (69003) LYON

Par le ministère de Maître Jean LECAT, du Cabinet BLB-AVOCATS

DESIGNATION : sur la Commune de TOURNON SUR RHONE, SECTION AL N°840, 5 Rue Docteur Cadet, pour une contenance de 00ha 03A 75ca, et concernant les lots suivants

Vente en cinq lots :

Lot 1 : Lot numéro quatre (4) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 1^{er} étage. Et les sept cent soixante-neuf/dix millièmes (769/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était loué.

MISE A PRIX : 17 000,00 euros (dix sept mille euros)

Lot 2 : Lot numéro onze (11) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 2^{ème} étage. Et les quatre cent quatre-vingt-six/dix millièmes (486/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était libre

MISE A PRIX : 17 000,00 euros (dix sept mille euros)

Lot 3 : **Lot numéro douze (12) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 2^{ème} et 3^{ème} étage bis. Et les cinq cent trente-cinq/dix millièmes (535/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales**

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était loué.

MISE A PRIX : **20 000,00 euros (vingt mille euros)**

Lot 4 : **Lot numéro treize (13) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 2^{ème} et 2^{ème} étage bis. Et les cinq cent quarante-sept/dix millième (547/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales**

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était loué.

MISE A PRIX : **20 000,00 euros (vingt mille euros)**

Lot 5 : **Lot numéro quatorze (14) du règlement de copropriété. Un appartement situé au 2^{ème} et 2^{ème} étage bis. Et les six cent vingt-quatre/dix millièmes (624/10000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales**

Au jour du procès-verbal de description l'appartement était loué.

MISE A PRIX : **20 000,00 euros (vingt mille euros)**

Outre les charges et conditions indiquées au cahier des conditions de vente dressé par Maître Jean LECAT déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de PRIVAS. Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au barreau de l'Ardèche.

Consignation :

Toute personne intéressée devra remettre au conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix ou une caution bancaire, le montant de cette garantie ne pouvant être inférieur à 3 000,00 €.

Visite : La visite aura lieu le mardi 20 janvier 2026 de 10 h à 12 h par Maître Isabelle BRET COFFINIER, Commissaire de justice à 07130 SAINT PERAY, 99 Avenue Gross Umstadt.

Pour consulter le cahier des conditions de vente s'adresser à :

- Maître Jean LECAT 2 Avenue Jean Monnet 07200 AUBENAS
- site de Me FLEURIOT : <https://avocats.dominique-fleuriot.fr>
- au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de PRIVAS, Palais de Justice, Cours du Palais 07000 PRIVAS